

Compte-rendu du Conseil Municipal

Le premier février deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Gardonne s'est réuni en session ordinaire à la salle du Foyer-Club, sous la présidence de Monsieur Pascal DELTEIL, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Christophe BOUSQUET, Mme Marie-Christine TOURENNE, M. Jean-Claude ROSET, Mme Béatrice FEYTOUT, M. Frédéric GAUTHIER, M. Patrick LE CLAINCHE, Mme Marie-Claude JAVERZAT, M. Bernard MICHEL, M. Sylvain CONNANGLE, Mme Christine LALIZOU, M. Christophe BAËZA, M. Christophe DURAND, Mme Julie JACQ, Mme Hélène BEDUBOURG, Mme Séverine BORDAS, Mme Christelle CHATEAUNEUF et M. Sylvain ROOY.

Absente excusée : Mme Coraline ROTH qui donne procuration à Mme Christine LALIZOU.

M. Patrick LE CLAINCHE est élu secrétaire de séance et donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion.

Remerciements de la famille COMMUNAL pour les marques de sympathie témoignées par le Conseil Municipal lors du décès de Christian COMMUNAL.

➤ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 janvier 2023 :

Le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2023 n'appelle pas d'observation de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

➤ Bilan 2022 du restaurant scolaire et du restaurant du centre de loisirs :

Les dépenses alimentaires du restaurant scolaire s'élèvent à **26 892.46 €** et les recettes de l'encaissement des repas à **28 233.27 €** avec un total de **13 720** repas servis.

Les dépenses alimentaires du restaurant du centre de loisirs s'élèvent à **9 188.84 €** et les recettes de l'encaissement des repas à **8 389.50 €** avec un total de **3 995** repas servis.

➤ Bilan 2022 du service des titres sécurisés :

En 2022, le service a reçu **1 880** demandes de CNI et **883** demandes de Passeports.

Au total, le nombre de titres remis s'élève à **2 746**.

➤ Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise :

Par délibération n° 2022-188 du 14 décembre 2022, le Conseil Communautaire a approuvé la modification des statuts de la CAB.

Ces statuts modifiés sont soumis à l'approbation des conseils municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

➤ **Convention fourrière SPA 2023 :**

La SPA met à la disposition de la commune des locaux pour accueillir des animaux en errance ou en difficulté. En contrepartie des services rendus, l'indemnité versée à la SPA est fixée à 0.90 € par habitant. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention fourrière.

➤ **Point appel d'offres assainissement 3^{ème} tranche :**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 janvier 2023. L'étude des offres est en cours.

➤ **Point appel d'offres canalisations d'eau potable :**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 janvier 2023. L'étude des offres est en cours.

➤ **Adoption du mode de collecte des déchets pour la commune :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal choisit la collecte en porte-à-porte.

➤ **Rapports des commissions :**

- Conseil d'école prévu pour le 9 mars 2023.

Prochain Conseil Municipal le 1^{er} Mars 2023.

La séance est levée à 20 heures 25.